

INDEX

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES	2
PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR	2
1 DESCRIPTION	3
2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
3 DIMENSIONS	4
3.1 VERSION STANDARD	4
3.2 VERSION AVEC DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE	4
4 DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES	4
5 INSTALLATION DE L'AUTOMATISME	4
5.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES	4
5.2 SCELLAGE DU CAISSON AUTOPORTANT	4
5.3 POSE DU PORTAIL	5
5.3.1 OPÉRATEUR CBAC – SB	5
5.3.2 OPÉRATEUR CBAC-SB À DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE	6
5.4 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR	7
5.4.1 OPÉRATEUR SANS DÉVERROUILLAGE D'URGENCE MÉCANIQUE	7
5.4.2 OPÉRATEUR À DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE	7
6 POSITIVE STOP - (FINS DE COURSE MÉCANIQUES INTERNES)	8
6.1 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE	8
7 OPÉRATIONS FINALES	9
8 FONCTIONNEMENT MANUEL	9
8.1 DÉVERROUILLAGE HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR	9
8.2 DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE D'URGENCE (OPTION)	9
9 ENTRETIEN	10
9.1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE	10
9.2 OPÉRATION DE PURGE	10

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES (DIRECTIVE 98/37/CE)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. S700H

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 98/37/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:

73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 98/37/CE.

Bologna, le 1er novembre 2006

L'Administrateur Délégué
A. Bassi



FRANÇAIS

PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR

OBLIGATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- | | |
|--|---|
| <p>1) ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.</p> <p>2) Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.</p> <p>3) Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.</p> <p>4) Conserver les instructions pour les références futures.</p> <p>5) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.</p> <p>6) FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.</p> <p>7) Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.</p> <p>8) Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.</p> <p>9) FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.</p> <p>10) L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.</p> <p>11) Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.</p> <p>12) Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.</p> <p>13) Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec</p> | <p>un seuil de 0,03 A.</p> <p>14) Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.</p> <p>15) L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.</p> <p>16) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les Risques mécaniques du mouvement, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.</p> <p>17) On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.:FAACLIGHT), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "16".</p> <p>18) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.</p> <p>19) Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.</p> <p>20) Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.</p> <p>21) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.</p> <p>22) Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.</p> <p>23) Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.</p> <p>24) Le transit n'est permis que lorsque l'automatisme est immobile.</p> <p>25) L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.</p> <p>26) Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.</p> <p>27) Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.</p> |
|--|---|

AUTOMATISME S700H

Ces instructions sont valables pour les modèles suivants:

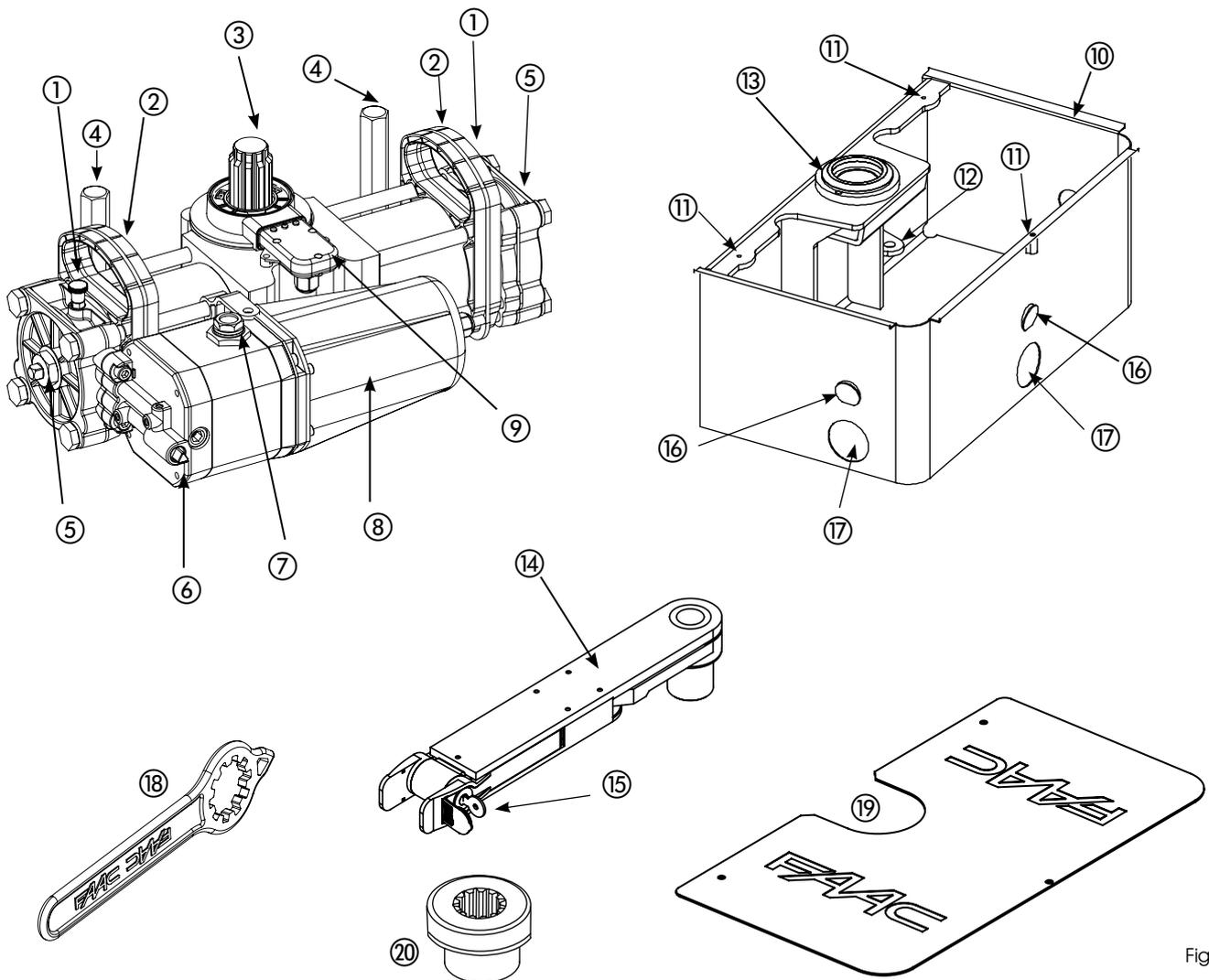
S700H SB - S700H CBAC

L'automatisme FAAC S700H pour portails battants est un monobloc hydraulique escamotable qui, installé dans le sol, n'altère pas l'esthétique du portail.

Le modèle équipé d'un blocage hydraulique n'exige pas d'électroserrure, garantissant le blocage mécanique du vantail, jusqu'à 2 m, quand le moteur n'est pas en fonction. Le modèle sans blocage hydraulique exige toujours une ou plusieurs électroserrures pour garantir le blocage mécanique du vantail.

Les automatismes S700H ont été conçus et construits pour automatiser des portails battants. Éviter toute autre utilisation.

1 DESCRIPTION



- ① Vis de purge
- ② Poignée de support
- ③ Pignon
- ④ Vis de fixation
- ⑤ Vis de réglage des butées mécaniques de fin de course
- ⑥ Déverrouillage hydraulique
- ⑦ Bouchon de remplissage en huile
- ⑧ Moteur
- ⑨ Encodeur électronique
- ⑩ Caisson autoportant

- ⑪ Trous pour fixation du couvercle
- ⑫ Rainures pour fixation du vérin
- ⑬ Douille portante
- ⑭ Patte de support du portail
- ⑮ Dispositif de déverrouillage à clé
- ⑯ Ailettes pour scellage du caisson autoportant.
- ⑰ Trou pour câble d'alimentation ou tuyau de drainage
- ⑱ Clé de déverrouillage et de réglage
- ⑲ Couvercle de fermeture
- ⑳ Douille rainurée

Fig.1

2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	OPÉRATEUR CBAC	OPÉRATEUR SB
Alimentation (V dc)	24	
Puissance absorbée (W)	60 (*)	
Degré de protection	IP 67	
Type d'huile	FAAC HP OIL	
Température d'utilisation	-20° C +55°C	
Rated Operating Time (R.O.T.)	Continuous duty at 55°C	
Blocage hydraulique	Présent	Non présent
Débit pompe (lpm)	0.36	
Couple maxi (Nm)	575	
Vitesse angulaire (°/s)	~ 4.5	
Angle maxi d'ouverture	105° (**)/ 180° (***)	
Longueur maxi du vantail (m)	2	4
Poids maxi du vantail (kg)	800	

- * Puissance absorbée de chaque opérateurs
- ** S700H CBAC-SB / 100°
- *** S700H CBAC-SB / 180°

3 DIMENSIONS

REMARQUE: TOUTES LES DIMENSIONS SONT EXPRIMÉES EN MILLIMÈTRES.

3.1 VERSION STANDARD

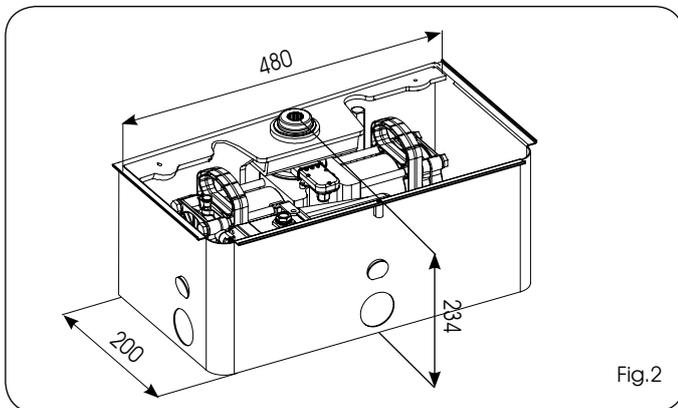


Fig.2

3.2 VERSION AVEC DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE

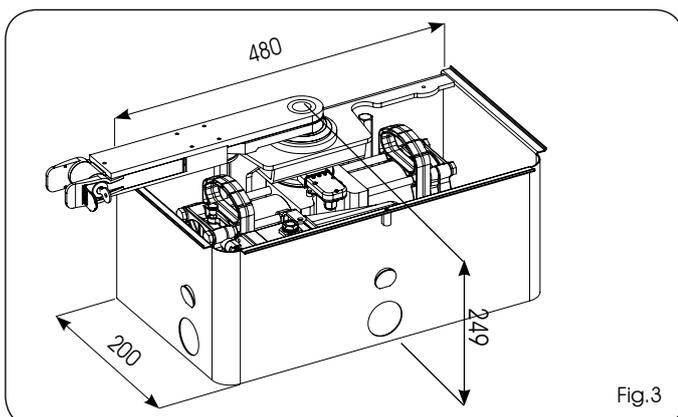
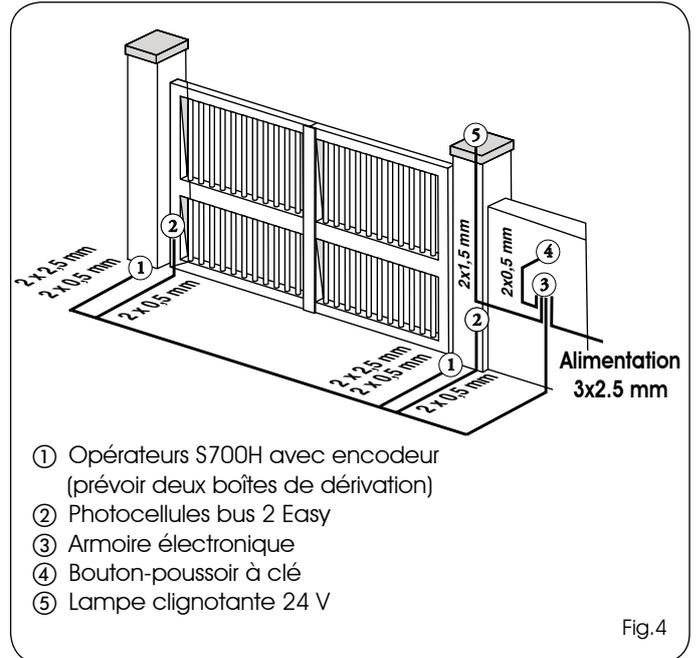


Fig.3

4 DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES



- ① Opérateurs S700H avec encodeur (prévoir deux boîtes de dérivation)
- ② Photocellules bus 2 Easy
- ③ Armoire électronique
- ④ Bouton-poussoir à clé
- ⑤ Lampe clignotante 24 V

Fig.4

⚠ LA LONGUEUR MAXIMUM DES CÂBLES D'ALIMENTATION DU MOTEUR ET DE L'ENCODEUR DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 20 MÈTRES.

5 INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

5.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure du portail existant, ou à réaliser, doit présenter les conditions requises suivantes:

- 1) Poids de chaque vantail de 800 kg maxi.
- 2) Longueur maximum du vantail de 2 m CBAC, 4 m SB.
- 3) Structure solide et rigide des vantaux.
- 4) Mouvement régulier et uniforme des vantaux, sans frottements irréguliers durant toute la course.
- 5) Distance "A" entre le bord inférieur du portail et le sol d'après la figure 7.

On recommande de réaliser les ouvrages de forge avant d'installer l'automatisme.

L'état de la structure influence directement la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

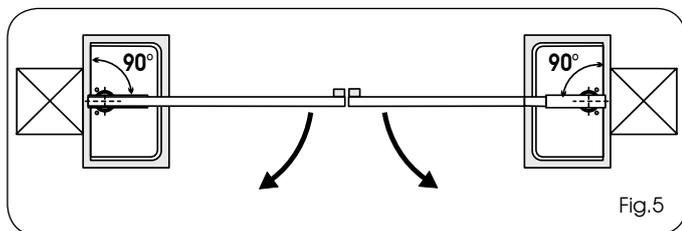
5.2 SCELLAGE DU CAISSON AUTOPORTANT

Les conditions d'installation peuvent être les suivantes:

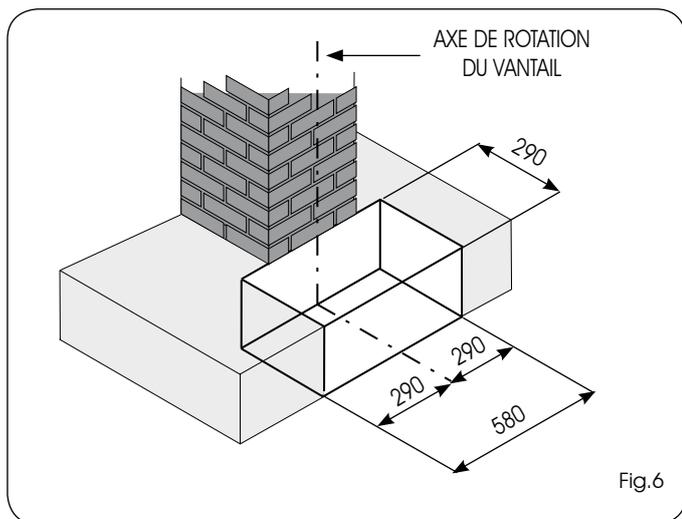
- a) Portail existant à charnières fixes.
- b) Portail existant à charnières réglables.
- c) Portail à réaliser.

⚠ POUR GARANTIR UNE INSTALLATION CORRECTE, L'AXE DE ROTATION DU VANTAIL DOIT ÊTRE PARFAITEMENT ALIGNÉ SUR L'OPÉRATEUR (Fig. 7)

REMARQUE: Pour pouvoir exploiter toute la rotation de l'opérateur, le caisson autoportant doit être monté perpendiculairement à la position fermée du portail, d'après la figure 5.



1) Réaliser un creusage de fondation d'après la figure 6.

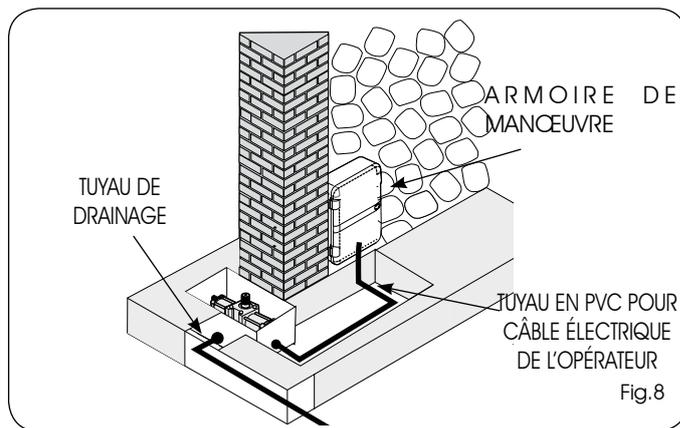
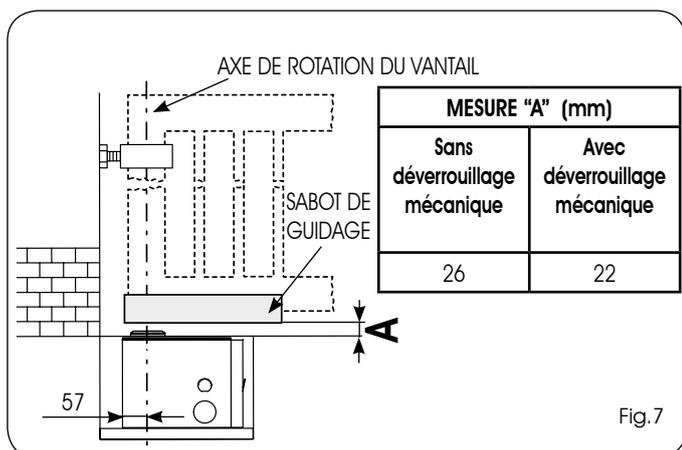


REMARQUE 1) Pour éviter les abaissements éventuels du plan de creusage, on conseille, suivant le type de terrain, de réaliser un fond de préparation à la coulée avec un béton à prise rapide.

2) Prévoir sur le caisson autoportant, un tuyau de drainage de l'eau de pluie jusqu'au canal de collecte des eaux le plus proche d'après la figure 8

2) Positionner le caisson autoportant en plan, d'après les indications de la figure 7.

Le centre du trou du caisson doit être parfaitement aligné sur l'axe de rotation du vantail.



3) Poser un tuyau en PVC diamètre **16** mm pour le passage du câble électrique, l'introduire dans le trou du caisson autoportant (Fig.1 réf.⑰), jusqu'à l'armoire électronique de manœuvre. (Voir figure 8)

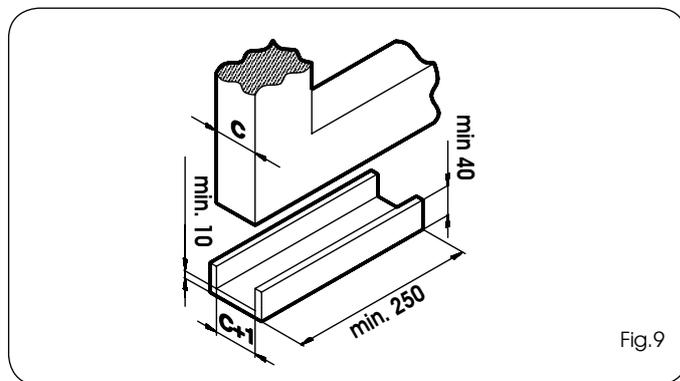
Prévoir un tuyau de drainage diamètre 50, pour l'eau de pluie jusqu'au canal de collecte des eaux le plus proche (fig.8).

4) Sceller le caisson autoportant dans le creusage de fondation.

5.3 POSE DU PORTAIL

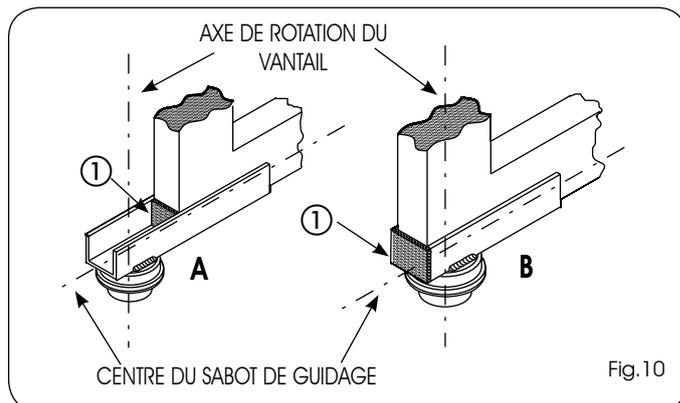
REMARQUE: Avant d'effectuer cette opération, attendre que le béton ait pris dans le creusage de fondation.

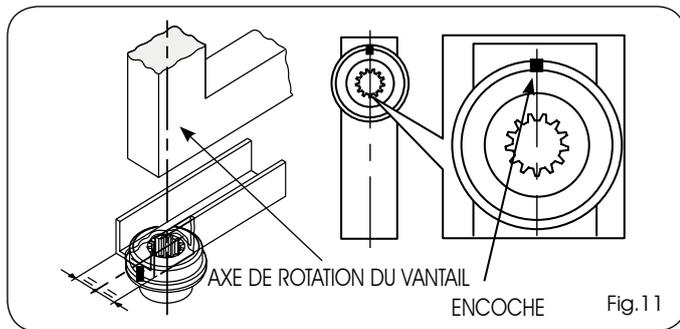
1) Réaliser le sabot de guidage du portail avec un profilé en "U" dont les dimensions correspondent à celles de la figure 9.



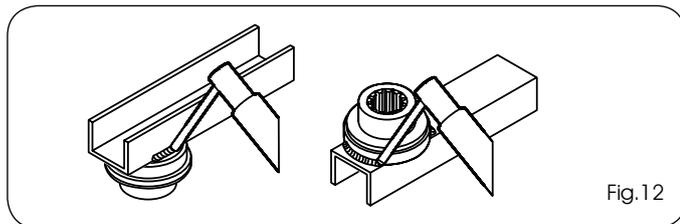
5.3.1 OPÉRATEUR CBAC – SB

1) Déterminer la position correcte de la douille, en faisant référence à la position du vantail par rapport à l'axe de rotation, d'après la figure 10-11

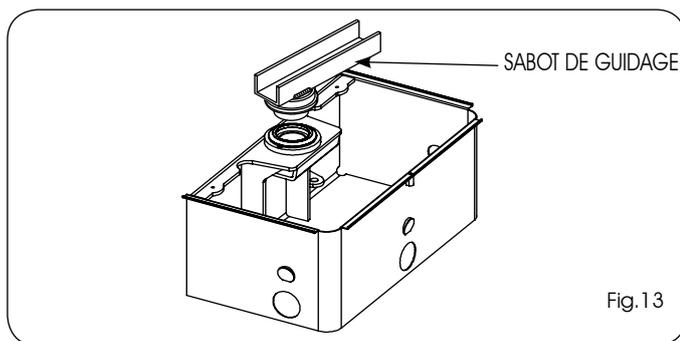




2) Souder minutieusement la douille au profilé (Fig.12), de manière à ce que l'encoche sur la douille corresponde au milieu du profilé, d'après la figure 11.



3) Insérer le sabot de guidage sur le caisson autoportant.



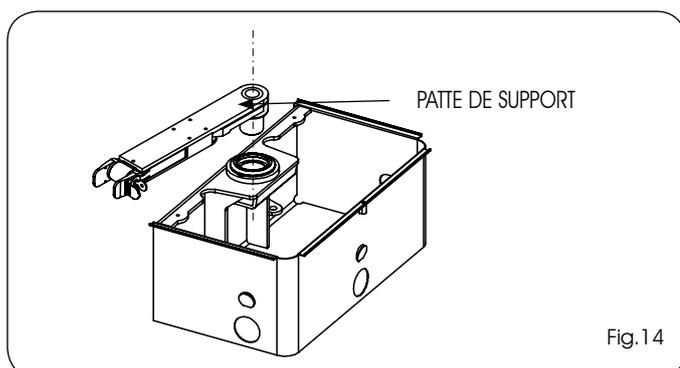
4) Introduire le portail dans le sabot de guidage et le fixer au moyen des charnières.

5) Fermer le sabot de guidage, du côté du pilier, en soudant une plaque d'après la figure 10 réf. ①.

6) Vérifier manuellement que le portail s'ouvre et se ferme complètement sans contraintes en s'arrêtant sur les arrêts mécaniques de fin de course, s'ils sont prévus, et que le mouvement du vantail est libre et sans frottements.

5.3.2 OPÉRATEUR CBAC-SB À DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE

1) Insérer la patte de support (Fig.1 réf. ⑭) sur le caisson autoportant.

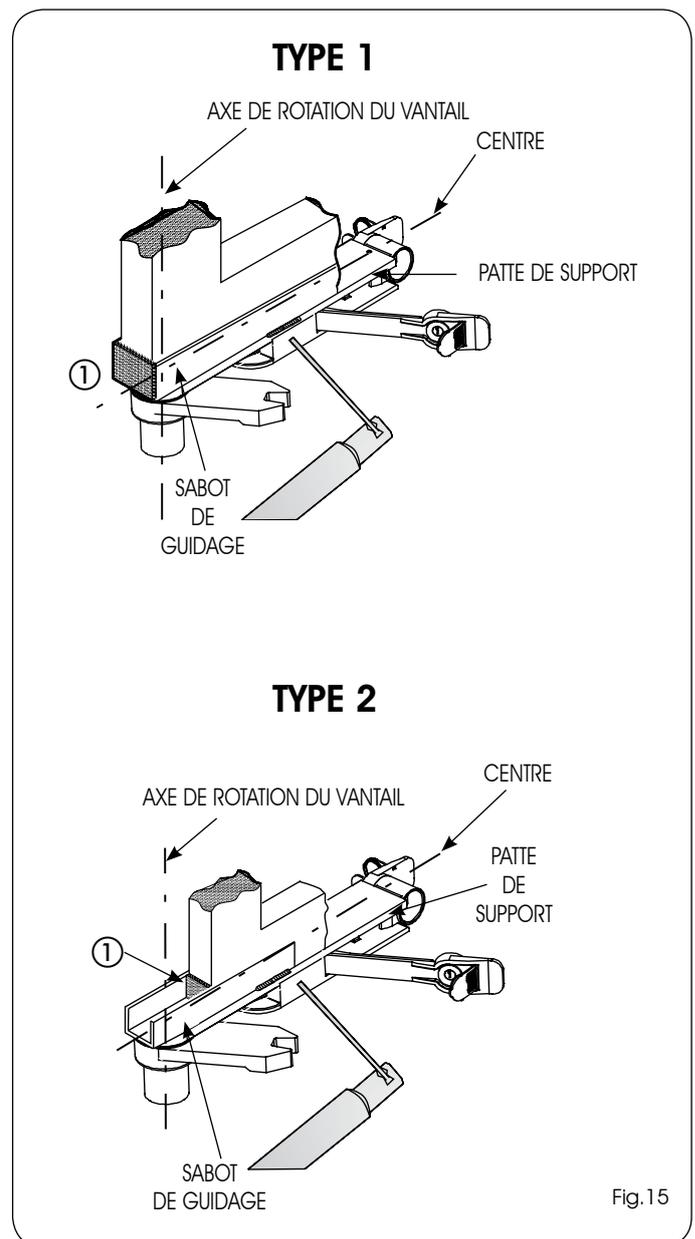


2) Déterminer la position du sabot de guidage sur la patte de support, en faisant référence à l'axe de rotation du vantail, d'après la figure 15.

3) Souder minutieusement le sabot de guidage sur la patte de support d'après la figure 15, de manière à ce que le centre du sabot et de la patte correspondent.



Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'automatisme, ne pas souder le vantail du portail au sabot de guidage ou à la patte de support.



4) Introduire le portail dans le sabot de guidage et le fixer au moyen de charnières.

5) Fermer le sabot de guidage, du côté du pilier, en soudant une plaque d'après la figure 15 réf. ①

6) Vérifier manuellement que le portail s'ouvre et se ferme complètement sans contraintes en s'arrêtant sur les arrêts mécaniques de fin de course, s'ils sont prévus, et que le mouvement du vantail est libre et sans frottements.

5.4 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

5.4.1 OPÉRATEUR SANS DÉVERROUILLAGE D'URGENCE MÉCANIQUE

- 1) Amener le portail en position ouverte.
- 2) En faisant référence aux instructions du chapitre 8.1, déverrouiller l'opérateur à niveau oléodynamique en agissant avec la clé spécifique (Fig.1 réf. 18) sur la vis de déverrouillage (Fig.1 réf. 6)
- 3) Dévisser sur l'opérateur le bouchon (Fig.16 réf.A) de la vis de fin de course en fermeture (Fig.16 réf. 1) et après **dévisser d'un tour la vis de fin de course (IMPORTANT POUR LA MISE EN PHASE).**
- 4) Tourner le pignon de l'opérateur avec la clé fournie (Fig.1 réf. 18), **dans le sens de la fermeture du portail, d'après la figure**

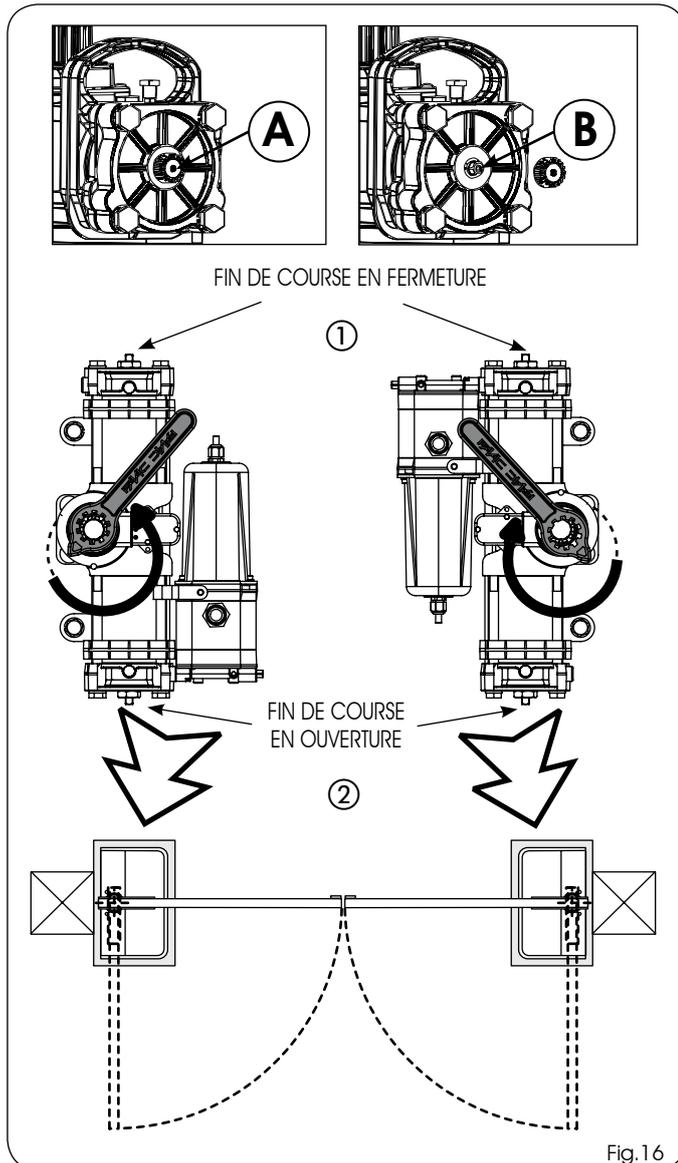


Fig.16

16, jusqu'à la butée interne du piston et retirer la clé.

5) **Sans actionner le pignon**, introduire dans l'opérateur la clé fournie d'après la figure 17, et vérifier que celle-ci indique le 0 (ZÉRO) sur le plastique de l'opérateur (Fig.17 réf. 1), éventuellement, tourner le pignon avec la clé (**IMPORTANT POUR LA MISE EN PHASE**).

REMARQUE: si nécessaire, visser légèrement la vis de fin de course en fermeture

6) Retirer la clé de réglage et graisser le pignon.

7) Introduire l'opérateur en utilisant les poignées prévues à cet effet, dans le caisson portant d'après la figure 18 A.

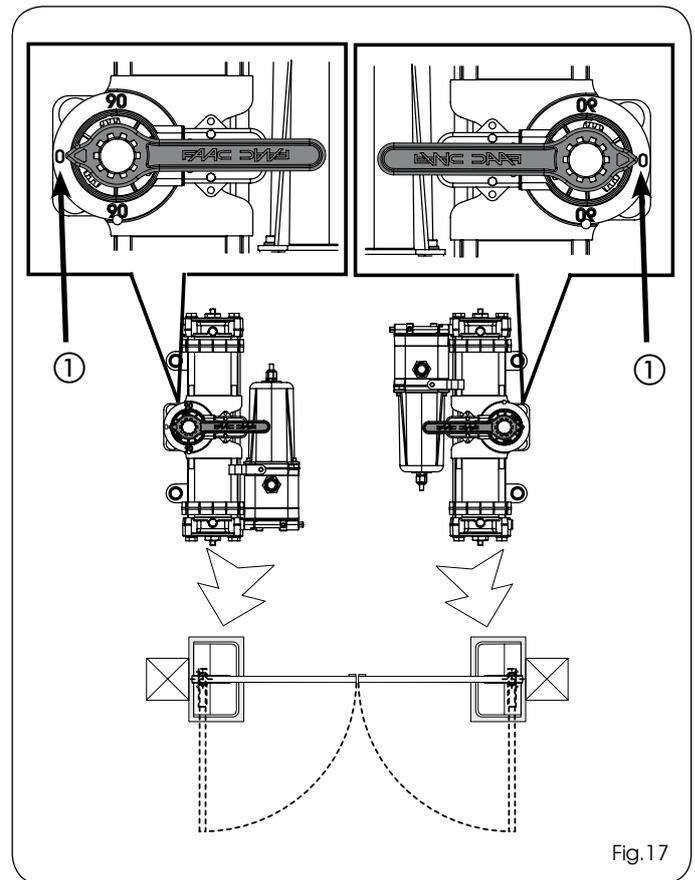


Fig.17

8) Refermer le portail.

9) Soulever l'opérateur par les poignées (Fig.18 réf. B), en faisant pénétrer le pignon sur la douille rainurée dans le caisson portant. S'il n'entre pas, tourner légèrement l'opérateur jusqu'à l'accouplement.

10) Introduire et visser les vis de fixation avec une rondelle grover d'après la figure 18 B réf. 1, de manière à fixer l'opérateur au caisson portant.

11) Ouvrir le portail et vérifier la position correcte de fin de course en ouverture; éventuellement régler le fin de course en suivant les instructions du chapitre 6.

12) Fermer le portail et vérifier la position correcte du fin de course en fermeture; éventuellement régler le fin de course en suivant les instructions du chapitre 6.

13) Bloquer l'opérateur à niveau oléodynamique en suivant les instructions du chapitre 8.1.

14) Réaliser les connexions électriques à l'armoire électronique.

15) Fixer le couvercle du caisson portant avec les vis fournies.

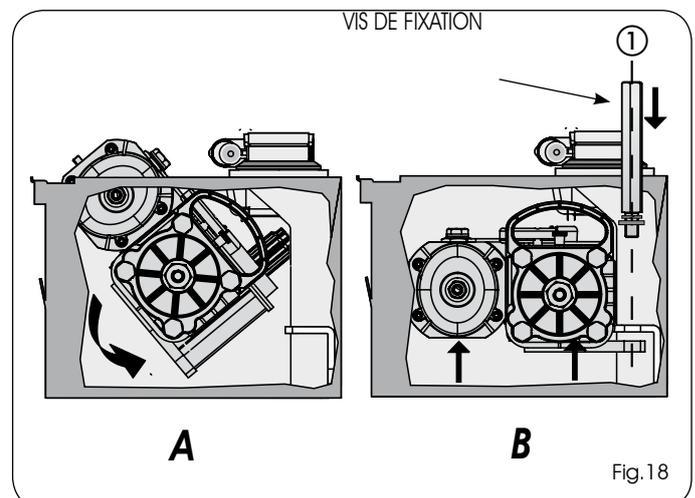
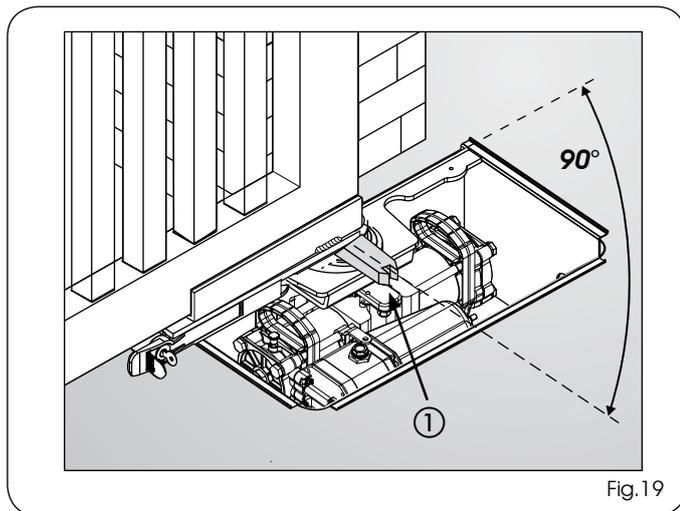


Fig.18

5.4.2 OPÉRATEUR À DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE

- 1) Amener le portail en position ouverte.
 - 2) En faisant référence aux instructions du chapitre 8.1, déverrouiller l'opérateur à niveau oléodynamique en agissant avec la clé spécifique (Fig.1 réf. ⑩) sur la vis de déverrouillage (Fig.1 réf. ④)
 - 3) Dévisser sur l'opérateur le bouchon (Fig.16 réf.A) de la vis de fin de course en fermeture (Fig.16 réf. ①) et après **dévisser d'un tour la vis de fin de course (IMPORTANT POUR LA MISE EN PHASE).**
 - 4) Tourner le pignon de l'opérateur avec la clé fournie (Fig.1 réf. ⑩), **dans le sens de la fermeture du portail**, d'après la figure 16, jusqu'à la butée interne du piston et retirer la clé.
 - 5) **Sans actionner le pignon**, introduire dans l'opérateur la clé fournie d'après la figure 17, et vérifier que celle-ci indique le 0 (ZÉRO) sur le plastique de l'opérateur (Fig.17 réf. ①), éventuellement, tourner le pignon avec la clé (**IMPORTANT POUR LA MISE EN PHASE**).
- Remarque: si nécessaire, visser légèrement la vis de fin de course en fermeture
- 6) Retirer la clé de réglage.
 - 7) Graisser légèrement le pignon de l'opérateur.
 - 8) Introduire l'opérateur en utilisant les poignées prévues à cet effet, dans le caisson portant d'après la figure 18 A,
 - 9) Amener le portail **en position FERMÉE**.
 - 10) Libérer le déverrouillage mécanique en consultant le



paragraphe 8.2 .

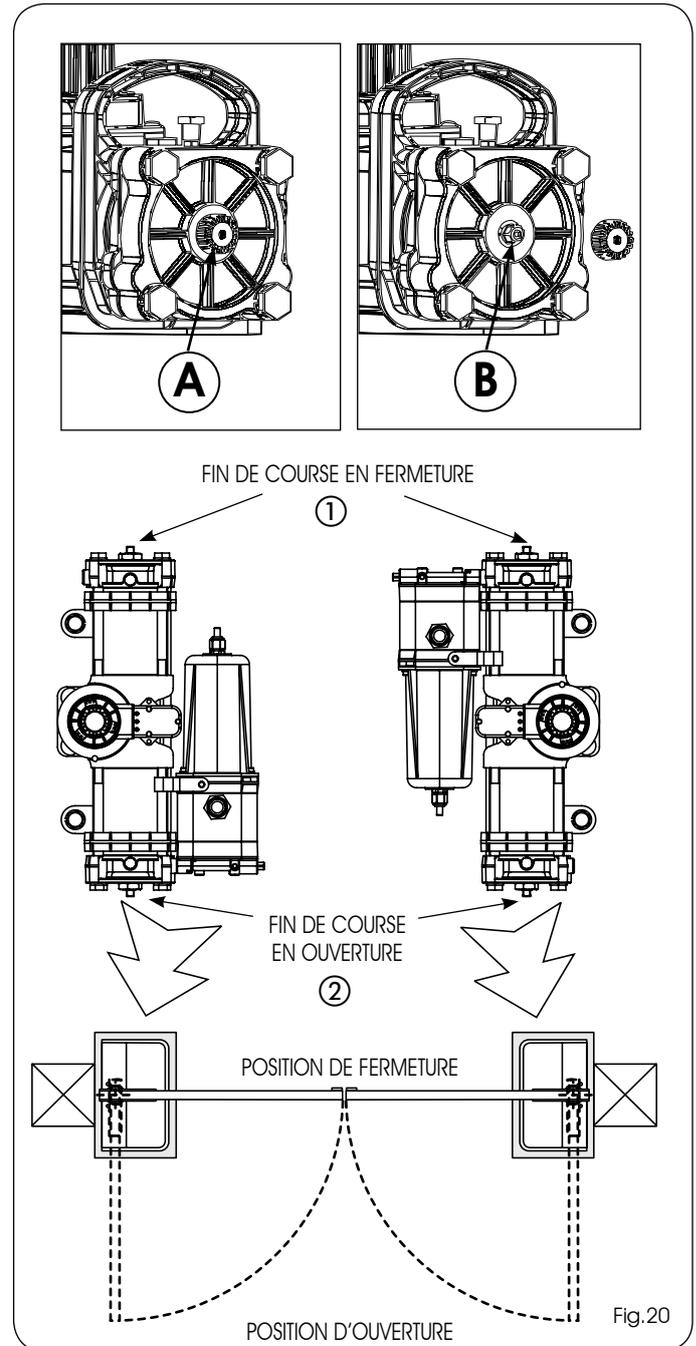
- 11) Amener le portail déverrouillé en position ouverte, en vérifiant que la partie de déverrouillage dégagée du portail **reste dans la position de portail fermé d'après la figure19 réf. ①**.
- 12) Soulever l'opérateur par les poignées (Fig.18 réf. B), en faisant pénétrer le pignon sur la douille rainurée dans le caisson portant. S'il n'entre pas, tourner légèrement l'opérateur jusqu'à l'accouplement.
- 13) Introduire et visser les vis de fixation avec une rondelle grover d'après la figure 18 B réf. ①, de manière à fixer l'opérateur au caisson portant.
- 14) Fermer le portail et le bloquer de nouveau au déverrouillage mécanique.
- 15) Vérifier la position correcte du fin de course en fermeture; éventuellement régler le fin de course en suivant les instructions du chapitre 6.
- 16) Ouvrir le portail et vérifier la position correcte du fin de course en ouverture; éventuellement régler le fin de course en suivant les instructions du chapitre 6.
- 17) Bloquer l'opérateur à niveau oléodynamique en suivant les instructions du chapitre 8.1 .

6 POSITIVE STOP - (FINS DE COURSE MÉCANIQUES INTERNES)

L'opérateur S700H est muni en série de fins de course mécaniques internes en ouverture et en fermeture, pour faciliter les opérations d'installation vu qu'il n'est pas nécessaire de réaliser les butées mécaniques. FAAC conseille toutefois d'installer au moins la butée mécanique en FERMETURE.

Le réglage des fins de course mécaniques (POSITIVE STOP) est possible au cours des derniers 30° de la course MAXIMUM de l'opérateur, en ouverture et en fermeture.

6.1 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE



- 1) Déverrouiller l'opérateur à niveau hydraulique. (Voir chap.8.1)
- 2) Fermer le vantail, en l'amenant manuellement en position de fermeture
- 3) Dévisser sur l'opérateur le bouchon (Fig.16 réf.A) de la vis de fin de course en fermeture (Fig. 20 réf.①)

- 4) DÉVISSER la vis de fin de course (Fig.20 réf.①), jusqu'à l'actionnement du vantail.
- 5) Vissé le bouchon de la vis de fin de course.
- 6) Ouvrir le vantail, en l'amenant manuellement en position d'ouverture.
- 7) DÉVISSER le bouchon de la vis de fin de course d'ouverture (Fig.20 réf.②).
- 8) DÉVISSER la vis de fin de course (Fig.20 réf. ②), jusqu'à l'actionnement du vantail.
- 9) Vissé le bouchon de la vis de fin de course..
- 10) Vérifier le réglage correct des fins de course, en ouvrant et en fermant le portail.
- 11) Rebloquer l'opérateur en suivant les instructions du chapitre 7.1.

7 OPÉRATIONS FINALES

⚠ LA LONGUEUR MAXIMUM DES CÂBLES D'ALIMENTATION DU MOTEUR ET DE L'ENCODEUR DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 15 MÈTRES.

- 1) Connecter le moteur (Fig.1 réf. ⑧) et l'encodeur (Fig.1 réf. ⑫), à l'armoire électronique en suivant les instructions.
- 2) Fixer le couvercle du caisson autoportant avec les vis fournies.

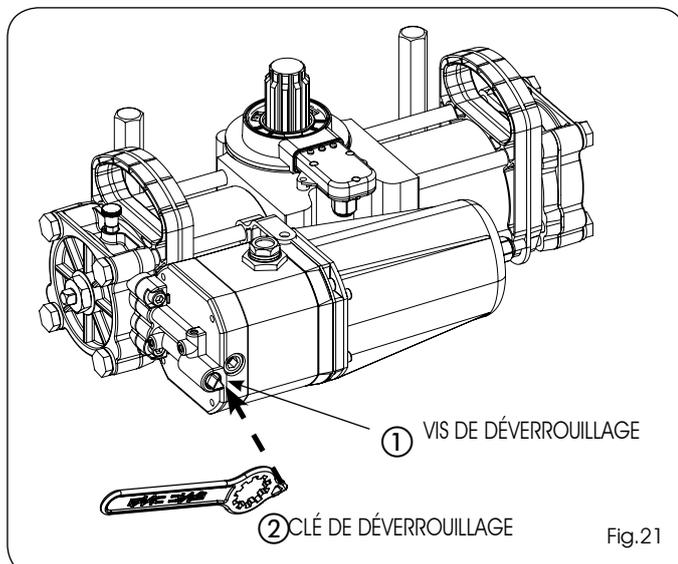
8 FONCTIONNEMENT MANUEL

⚠ AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS DE DÉVERROUILLAGE OU DE BLOCAGE, S'ASSURER QUE L'OPÉRATEUR EST HORS TENSION.

8.1 DÉVERROUILLAGE HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR

S'il faut actionner manuellement le portail en raison d'une coupure de courant ou d'un dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur le dispositif de déverrouillage hydraulique avec la clé de déverrouillage (Fig.21 réf.②):

- 1) Enlever le couvercle de fermeture du caisson autoportant
- 2) Agir sur la vis de déverrouillage (Fig.21 réf.①), en y introduisant le défoncement triangulaire de la clé fournie (Fig.21 réf.②):
 - Pour **DÉVERROUILLER**, tourner la vis en sens inverse horaire jusqu'à la butée mécanique.
 - Pour **BLOQUER**, tourner la vis en sens horaire jusqu'à la butée mécanique.

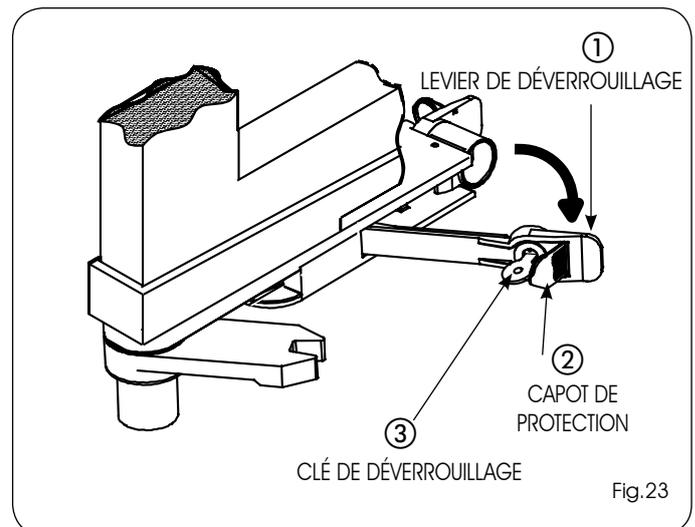
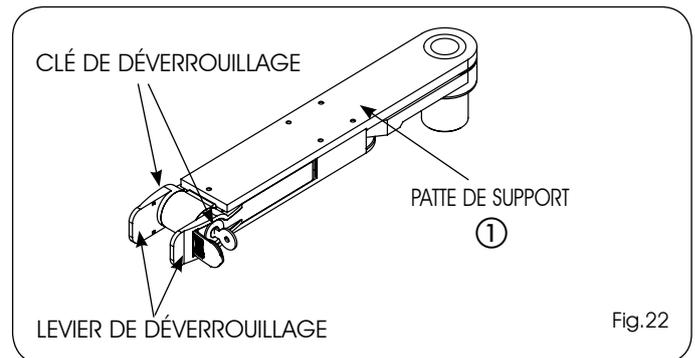


8.2 DÉVERROUILLAGE MÉCANIQUE D'URGENCE (OPTION)

L'opérateur S700H est équipé, en option, d'un déverrouillage manuel mécanique d'urgence.

Si nécessaire, actionner manuellement le portail; en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement de l'automatisme, agir sur sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est monté sur la patte de support du portail (fig. 22 réf. ①) et permet de déverrouiller le système de l'intérieur et de l'extérieur de la propriété.



Pour actionner manuellement le vantail, procéder comme suit:

- 1) Ouvrir le capot de protection (Fig.23 réf. ②).
- 2) Introduire la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig. 23 réf. ③) et la tourner en sens d'heure jusqu'à la butée.
- 3) Tirer le levier de déverrouillage vers soi (Fig.23 réf. ①).
- 4) Actionner manuellement le vantail.

Pour ramener le système à son fonctionnement normal, procéder comme suit:

- 1) Ramener le levier de déverrouillage dans sa position de repos (Fig.22)
- 2) Introduire la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig.23 réf.③) et la tourner dans le sens inverse, jusqu'à la butée et l'extraire.
- 3) Refermer le bouchon de protection de la serrure.
- 4) Actionner manuellement le vantail jusqu'à son accrochage à la patte de blocage.

9 ENTRETIEN

Contrôler au moins tous les six mois le fonctionnement normal de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité et de déverrouillage (y compris la force de poussée de l'opérateur), et à la fonctionnalité parfaite des charnières du portail.

Vérifier en outre la quantité d'huile à l'intérieur du réservoir.

Vérifier tous les six mois les dispositifs de sécurité installés.

9.1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE

Contrôler périodiquement le niveau d'huile en dévissant le bouchon de remplissage (Fig.1 réf.g), et vérifier que le niveau d'huile se trouve tout juste au-dessous du bouchon et éventuellement faire l'appoint.

Faire l'appoint uniquement avec de l'huile FAAC HP OIL.

9.2 OPÉRATION DE PURGE

L'AIR À L'INTÉRIEUR DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DE L'OPÉRATEUR S700H A DÉJÀ ÉTÉ COMPLÈTEMENT PURGÉ. NE PAS EFFECTUER L'OPÉRATION DE PURGE. CELLE-CI N'EST NÉCESSAIRE QU'EN CAS D'ENTRETIEN DU CIRCUIT HYDRAULIQUE OU D'APPOINT EN HUILE.

La présence d'air dans le circuit hydraulique provoque un fonctionnement irrégulier de l'automatisme, qui se manifeste par un mouvement anormal du vantail et un bruit excessif durant l'exercice.

Pour remédier au problème, procéder comme suit:

- 1) Commander l'ouverture du portail.
- 2) Durant le mouvement du vantail, desserrer la vis de purge d'ouverture (Fig.24 réf.①)
- 3) Laisser s'échapper l'air du circuit hydraulique à travers la vis de purge jusqu'à l'apparition d'huile non émulsionnée.
- 4) Serrer la vis de purge avant que l'opérateur ne termine le cycle d'ouverture.
- 5) Commander la fermeture du portail.
- 6) Durant le mouvement du vantail, desserrer la vis de purge de fermeture (Fig.24 réf.②)
- 7) Laisser s'échapper l'air du circuit hydraulique à travers la vis de purge jusqu'à l'apparition d'huile non émulsionnée.
- 8) Serrer la vis de purge avant que l'opérateur ne termine le cycle de fermeture.
- 9) Répéter plusieurs fois ces opérations.
- 10) Rétablir le niveau d'huile en faisant référence aux instructions du chapitre.

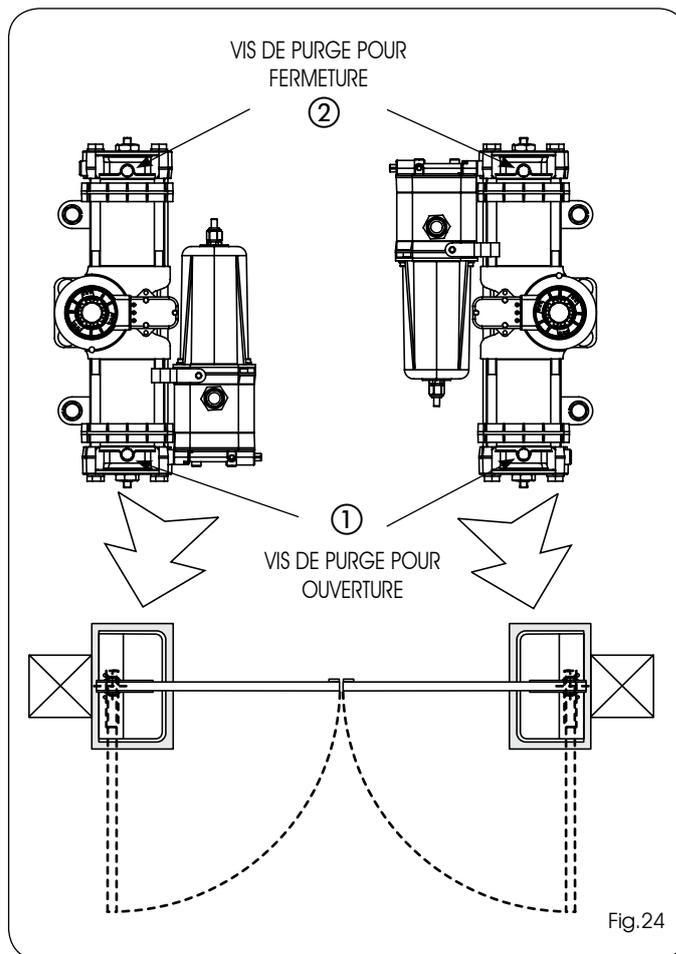


Fig.24